

Info - Municipal

Municipalité de Godmanchester

Août 2023 N°6

2282, Chemin Ridge
Godmanchester
(Québec)

Téléphone:
(450) 264-4116
Télécopieur:
(450) 264-9749

ADMINISTRATION

Lundi au Jeudi
8h30 - 16h30
Monday to Thursday
8:30 am to 4:30 pm

info@
godmanchester.ca

INSPECTEUR

Lundi et mardi
8h30 - 17h30

inspecteur@
godmanchester.ca

INCENDIE

91196@
godmanchester.ca

Faits saillants, rapport financier et rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice financier 2022

Le maire présente les faits saillants du rapport financier 2022 et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2022:

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, en séance ordinaire du conseil du 7 août 2023, j'ai fait le rapport des faits saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur externe, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2022, tel qu'audité par la société de comptables professionnels agréés B.C.G.O. s.e.n.c.r.l.

LE RAPPORT DE L'AUDITEUR EXTERNE

À la suite de la réalisation de son mandat, l'auditeur, dans le rapport de l'auditeur indépendant, est d'avis que les états financiers donnent, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Godmanchester au 31 décembre 2022, exception faite de la réserve relativement aux droits sur les carrières et sablières.

LE RAPPORT FINANCIER

Le rapport financier 2022 indique des revenus de 2 402 560\$, des dépenses de 1 763 241\$ et des affectations de 178 788\$, alors résultant un excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales de 255 508\$ tel qu'audité par l'auditeur externe.

TRAITEMENT DES ELUS

Conformément à l'article 11 de la loi sur le traitement des élus municipaux (LTEM) le secrétaire-trésorier d'une municipalité locale dont le règlement sur la rémunération est en vigueur doit diffuser dans le rapport financier de la municipalité locale la rémunération et l'allocation de dépenses versées aux élus, en 2022, pour l'ensemble de leurs fonctions exercées au conseil municipal local.

Maire: 14 264,23\$

Conseillers: 4 754.74\$

Pour plus d'information, je vous invite à visionner le rapport financier sur le site Web municipal : www.godmanchester.ca onglet : Municipalité / Finances / Etat financier 2022.

Pierre Poirier, maire

Vous avez des photos de la Municipalité et vous voulez les partager?



Cet hiver, nous avons eu un beau succès, beaucoup de citoyens ont participé. Nous avons reçu de jolis paysages d'hiver, mais très peu des autres saisons. C'est pourquoi nous sommes à la recherche de photos de la Municipalité pour rafraîchir notre site web et Facebook. Envoyez les à info@godmanchester.ca ou par wetransfer.com, un site facile d'utilisation ou vous pourrez transférer jusqu'à 2 Go gratuitement.

Important:

- Elles doivent avoir été prises dans la Municipalité de Godmanchester
- Elles doivent être sous format JPEG et d'une grandeur régulière
- Le courriel doit indiquer le lieu de la photo et votre nom pour vous attribuer le crédit

En nous faisant parvenir vos photos, vous nous accordez le droit de les diffuser et de les reproduire et consentez à ce qu'elles soient utilisées sous toutes formes et pour toutes fins, sans restriction territoriale et sans compensation.



Application Voilà

Vous avez noté un problème qui nécessite l'intervention de la Municipalité, mais qui n'est pas urgent, comme un nid de poule sur la chaussée? Utilisez l'application Voilà.

L'application s'installe sur votre téléphone intelligent et vous permet de communiquer rapidement avec la Municipalité pour signaler le problème. Vous trouverez le lien d'installation sur le site web de la Municipalité.

Mot du service de l'urbanisme

Le service de l'urbanisme vous rappelle qu'il existe différents règlements qui s'appliquent sur le territoire de la municipalité. Dans certains cas, un permis ou un certificat d'autorisation est nécessaire.

Séances du Conseil

Le conseil municipal se rencontre tous les premiers lundis de chaque mois à 19h00. Si vous avez des demandes à faire au conseil, veuillez les faire par écrit au courriel info@godmanchester.ca ou en personne, à l'hôtel de ville, au moins deux semaines précédant la séance afin de permettre au conseil d'en prendre connaissance.

